

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR
SAMEDI 10 MARS - CARCASSONNE**

PROJET DE PROCES VERBAL

Début des travaux : 10 heures

Présents :

Dominique CANAL, Alain CASTAN, Jean-Marie GELY, Muriel GRIMALDI, Virginie HUSSON (Directrice), Sophie RECORDIER, Jacques REY, Adeline ROUGES, Delphine SIMONNOT, Marie-Pierre THINE.

Excusés :

Christine ANDREU, Colette BAILLADE, Bruno BALITRAND, Anne-Marie BASSET (CTS), Laurent BELOT, Christian BERNARD, Marin BERNUSSOU, Yves BOQUEL (CTS), Christophe BOULESTREAU, Nathalie CASTELNAUD, Vanessa CEZAC, Didier DONNAT, Magali HACHE, Béatrice LEBRUN, Paul MARTINEZ, Noëlline MOLLET, Jean-Noël MONTPELLIER, Yvette PRAT, Jean-Michel PITRE, Frédéric VENOUIL.

Tous les présents regrettent que tant de personnes soient empêchées ce jour. Cependant, compte tenu des impératifs professionnels, des obligations associatives ou des engagements familiaux, on peut convenir de ces absences.

Le week-end particulièrement chargé en compétitions se trouve aussi être un élément perturbateur.

Le respect d'un calendrier anciennement établi, imposait de maintenir cette importante réunion de travail.

Le Président insiste sur la nécessité de se retrouver, au-delà du strict cadre statutaire, pour se rencontrer, échanger, se parler et ce au plus près de l'action car les projets à mettre en œuvre sont nombreux. Il confirme que même sans quorum, il reste essentiel au Comité Directeur de participer aux travaux, de réfléchir ensemble et d'apporter une bonne direction au projet collectif.

A – POINT SUR LES ACTIVITES GENERALES DU COMITE

- nécessité pour le Président d'une gestion au quotidien et d'une présence fréquente au siège pour la mise en œuvre des actions et des projets ;
- rendez-vous avec le Conseil Régional pour un état des lieux et permettre d'établir les besoins de notre nouvelle région ;

VH Jn

- globalement les actions se déroulent correctement, mais elles sont trop souvent gérées dans l'urgence faute d'anticipation suffisante, ce qui occasionne des erreurs et nuit à la qualité de la diffusion de l'information et à la valorisation des actions ;
- une démarche de suivi des 11 athlètes de Haut Niveau, dont ceux convoqués à l'International a été initiée et confiée à Yves BOQUEL (CTS) ;
- accompagnement des clubs formateurs : une aide de 1000 euros leur a été attribuée (par club) et elle est accompagnée d'un apport en industrie assuré par les CTS ;
- seulement deux demandes de récompenses fédérales ont été reçues par le Comité Régional et transmises à la Fédération.

B – LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL du 30 avril 2018 (COT)

Une discussion très documentée par le dossier que chaque administrateur a reçu s'engage. Après les généralités sur le projet fédéral et son accompagnement, les questions portent plus précisément sur les actions retenues par le Comité Régional Occitanie.

Une commission ad hoc a proposé deux thèmes :

- Le développement du free style dans les métropoles urbaines (Toulouse, Montpellier) ;
- La gym santé en milieu rural.

Ces deux opérations sont mises en perspective par rapport :

- au développement des associations affiliées ;
- à la stratégie des Comités Départementaux ;
- à la politique des collectivités territoriales (Conseil Régional)
- au projet fédéral 2016-2020.

Il est convenu de les décliner en quatre axes :

- formation ;
- promotion ;
- pratique ;
- développement.

Après un profitable échange d'idées, il est convenu de donner suite à ce dossier et de le préparer. Il sera soumis à l'approbation d'un Comité Directeur exceptionnel, élargi aux Présidents départementaux, le 6 avril prochain.

C- LES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Les négociations concernant de potentiels partenariats commerciaux se poursuivent : après l'élaboration de la plaquette et de nombreuses rencontres, le travail est en train de porter ses fruits. Le total de ces partenariats commerciaux pourrait apporter au Comité entre 12 000 et 40 000 euros l'an.

JA

VM

D- LES RENCONTRES OCCITANES DES 2 ET 3 JUIN

Afin de pallier à l'absence de programmes individuels dans la catégorie Fédéral B en GAF, une rencontre régionale est proposée à ces gymnastes les 2 et 3 juin prochains. Elle est ouverte à toutes les catégories d'âge (de poussine à senior). Les programmes sont finalisés. Deux clubs ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils étaient candidats pour l'organiser : Castelnaudary et le CTgym.

E - LA RETRIBUTION DES BENEVOLES

Une information générale est présentée.

F - LES RECOMPENSES

Le cahier des charges prévoit que le Comité Régional fournit les récompenses pour les finales régionales, pour les autres compétitions (les sélectives) elles sont laissées à la discrétion des clubs organisateurs.

Fin des travaux : 17 heures

Jacques REY
Président



Virginie HUSSON
Directrice

